



Saison 2012

CR 7/2012

Compte rendu de réunion du 21 novembre 2012

Présents :

Jean-Louis Jondeau – Président
Jean-Marc Acéro – Vice-président
Remy Gerlier – Trésorier
Théo Diamante – Secrétaire
Julien Ecoffard – Secrétaire adjoint
Michel Acéro – Membre du bureau
Jean-Marie Sabathé – Responsable UFOLEP

ORDRE DU JOUR

Téléthon :

Samedi 08 décembre 2012 : Petit circuit réalisé par le club. Départ à 14h place Jean-Jaurès. Encadré par Julien, les autres membres du club sont les bienvenus. (Contact sur place : Katia Gerro)

Dimanche 09 décembre 2013 : une obole sera la bienvenue de la part des membres du club. Elle sera récupérée par les membres du bureau et sera remise au CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales).

Trésorerie :

A ce jour, le club dispose d'un fond de roulement d'environ 300€.

Assurance :

Nous avons sollicité une assurance pour tenter d'avoir une couverture qui puisse protéger tous les membres du club lors des sorties du dimanche (qu'ils soient UFOLEP ou FFCT). Elle est calculée en fonction du nombre d'adhérents. Allianz nous propose une garantie avec responsabilité civile et qui assure le club à l'année, sans distinction de fédération. Allianz nous propose de souscrire également à une assurance protection juridique. Le total de notre assurance serait donc de 217,00 €/an.

Le club est obligé d'avoir une responsabilité civile pour chacun. Cependant, il est conseillé à chaque adhérent d'avoir une individuelle accident.

Pour éviter des soucis éventuels d'assurances lors des sorties prévues par le club, il est aussi vivement recommandé de ne pas changer le parcours du dimanche matin.

Carte club :

Pour couvrir la cotisation d'assurance club, la carte du membre de club passe de 25 à 30€/an. Contrairement à ce qui avait été décidé précédemment par le bureau, cela permet à chaque membre de garder sa fédération d'origine (UFOLEP ou FFCT) et évite les doubles licences (UFOLEP et FFCT)

Subvention exceptionnelle mairie ronde :

Une subvention exceptionnelle à été délivrée par la mairie de Pertuis d'un montant de 500€. Elle permet d'équilibrer les comptes pour la ronde du Corso. A ce jour, elle est toujours en attente de versement.

Stage 2013 :

Pour pouvoir conduire le véhicule de la mairie mis à notre disposition, les participants devront prévenir leur assurance automobile personnelle et fournir une photocopie de leur permis de conduire.

Jean-Louis enverra un mail pour exposer le projet aux adhérents du club. A l'heure actuelle, le montant du stage de 5 jours s'élève approximativement à 250€ par personne. Le club prendra à sa charge une participation.

Préparation AG 2012 du 11 janvier 2013 :

L'assemblée générale se tiendra le 11 janvier à 19h30 à la maison des associations. Comme l'année dernière, on profitera de ce rassemblement pour déguster la galette des rois. Les membres du bureau présenteront leurs participations respectives :

Jean-Marc – la ronde

Rémy – les comptes

Théo – les sorties du samedi

Michel – les circuits 2013

Julien – le stage

Chacun fera sa propre présentation.

Pour les années à venir, Jean-Marie propose de faire les AG le matin, en invitant les femmes pour un repas le midi

Préparation AG 2012 CODEP du samedi 26 janvier 2013 :

Le Lundi 07 janvier, le CODEP se réunit à Pertuis pour préparer l'assemblée générale du 26 janvier qui se déroulera à Pertuis cette année. Début à 13H30.

Il faudra ce jour là une machine à café performante et fournir des gâteaux et boissons non alcoolisées.

Jean-Louis a vu avec la mairie pour avoir une estrade et un micro. Les membres du bureau sont conviés à venir vers 10h pour préparer la salle.

Jean-Marc se charge d'inviter le Maire et le Délégué aux sports.

Sponsors :

Jean-Marie recherche actuellement de nouveaux sponsors. L'entreprise « Tringali » se propose de sponsoriser le club, mais il veut savoir à quoi servira l'argent investi (exemple : nouvelles tenues).

Validation Circuits 2013 :

Les circuits pour l'année 2013 ont été validés. Ils vont seront transmis d'ici quelques jours.

Question diverses :

Nouvelles tenues :

Les dessins (sponsors) seront réactualisés en fonction de la venue de nouveaux sponsors.

Ronde :

Les ambulances Durance-Luberon ne seront plus partenaires de la Ronde du Corso. Cependant, Jean-Marie et Jean-Louis se renseignent sur la nécessité et l'obligation d'avoir une ambulance et connaître leur utilité réelle.

Audax :

Il faut un certain nombre de personnes qui préviennent leur assurance véhicule (car conduite du véhicule de la mairie) et fournir la photocopie du permis de conduire.

Récompense des sports de la Mairie de Pertuis :

La mairie ne récompense que les sportifs ayant réalisés des résultats significatifs lors de compétitions. De ce fait, il est impossible de récompenser Maurice et Jean-Marie comme c'était souhaité par les membres du bureau.